

Ressource locale de la Réunion : la pêche

La **pêche** est une **activité économique** en pleine expansion sur **l'île de La Réunion**, 8 104 tonnes ont été pêchées en **2005**

La pêche en chiffres :

- La pêche côtière et pêche au large : 32 navires, 180 marins
- La pêche au large dite industrielle : 5 navires, 90 marins français. Quatrième produit d'exportation (après le sucre, le rhum et les essences à parfum).
- Il y a trois grandes entreprises de pêche à la Réunion : **SAPMER, Armement des Mascareignes et COMATA/CAP Bourbon**



La Réunion a également une activité d'entreposage de poissons (thons et autres espèces) s'adressant notamment à la pêche thonière des palangriers asiatiques.

la pêche aux bichiques
(alevins pêchés aux embouchures
des rivières)



**Utilisée en baie de Saint Paul, la senne permet la capture de petits pélagiques et surtout du pèche cavale.
Le filet peut mesurer jusqu'à 800m de long.
Cette pêche est mise en œuvre à partir d'une ou plusieurs barques,
le banc est rabattu sur la plage où la senne est halée par les pêcheurs..**



La pêche artisanale et la pêche au large bénéficient d'aides conséquentes du Conseil Régional en matière d'investissement et de fonctionnement de la profession.

Le fonds européen pour la pêche qui a remplacé l'Instrument financier d'orientation de la pêche.

Il a été conçu de manière à assurer le développement durable du secteur européen de la pêche et de l'aquaculture.

